Informations de base	
2001/2527(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur les travaux préparatoires du Conseil européen de Stockholm **Subject** 8.40.14 Conseil européen	

Evénements clés			
Date	**Evénement**	**Référence**	**Résumé**
15/03/2001	Décision du Parlement	T5-0144/2001	Résumé
15/03/2001	Fin de la procédure au Parlement		
05/12/2001	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2001/2527(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B5-0175/2001	14/03/2001	
Proposition de résolution		B5-0177/2001	14/03/2001	
Proposition de résolution		B5-0178/2001	14/03/2001	
Proposition de résolution		B5-0179/2001	14/03/2001	
Proposition de résolution		B5-0181/2001	14/03/2001	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T5-0144/2001 JO C 343 05.12.2001, p. 0202-0258	15/03/2001	Résumé

Résolution sur les travaux préparatoires du Conseil européen de Stockholm

2001/2527(RSP) - 15/03/2001 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen s'est prononcé, par 308 voix contre 33 et 23 abstentions, en faveur d'une résolution qui propose à la Commission des recommandations à présenter aux dirigeants européens au cours de la réunion des 23, 24 mars à Stockholm. Le Parlement souhaite voir les États membres réactiver les engagements souscrits Sommet de Lisbonne et attend du Conseil une attitude autocritique. Il soutient l'objectif de 3% de croissance et du plein-emploi et réclame des résultats tangibles en ce qui concerne le processus de libéralisation, les réformes structurelles, l'amélioration du climat économique, l'emploi, l'éducation et la formation et le renforcement de la cohésion sociale. L'approche économique et sociale devrait prendre en compte les considérations environnementales et la résolution met en garde contre la multiplication exagérée des objectifs qui risque de nuire à la poursuite de l'objectif stratégique. Il faut également alléger le fardeau statistique qui pèse sur le monde des affaires et l'économie. Le Parlement soutient le pacte de stabilité et de croissance et souligne l'importance des investissements publics et privés pour la mise en place d'infrastructures de qualité. Il demande que les entrepreneurs soient encouragés et que le Conseil convienne sans délai d'une position commune fixant un délai pour l'achèvement du marché intérieur du gaz, de l'électricité et des services postaux. La résolution soutient également la proposition de la Commission concernant l'étude du problème de la mobilité transfrontalière. Les parlementaires reconnaissent également le besoin de se pencher sur l'évolution démographique et la nécessité de moderniser les régimes de retraite. Le Parlement invite le Conseil européen à prendre des initiatives dans des secteurs tels que le brevet communautaire ou la formation tout au long de la vie, à sortir de l'impasse en ce qui concerne le développement du programme Galileo et à traiter la question des aides d'État dans le contexte du capital risque. Il est également d'avis qu'il faut investir davantage dans la recherche jusqu'à un niveau de 3 % du PNB. Tout en souhaitant la modernisation du modèle social européen, le Parlement réclame une action pour résoudre les problèmes de l'exclusion sociale et l'évaluation du système actuel des Fonds structurels dans le contexte de l'élargissement. A l'avenir, le Parlement entend soutenir l'idée d'inclure les pays candidats dans le processus de Lisbonne et d'élargir le processus de consultation à toutes les parties intéressées.